

*l'Evêque
d'Orleans.*

256 *Journal Historique sur les*
nôtre Ville d'Orleans; & quoi que Nous ne
doutions pas que vous ne lui rendiez les res-
pects dûs à sa dignité Episcopale, Nous avons
voulu vous faire cette Lettre, pour vous dire,
que Nôtre intention est, que vous ayez à le
recevoir avec les honneurs & les ceremonies
qui ont été observées à l'égard du feu Sr. Car-
dinal de Coislin & de ses predecesseurs, Evê-
ques d'Orleans; n'y manquez donc pas; car
tel est Nôtre Plaisir. Donné à Versailles le 23.
Fevrier 1707. Signé, LOUIS, *Et plus bas*,
PHELIPPEAUX.

De par Monseigneur petit Fils de France.

*Ordre de
Mr. le Duc
d'Orleans
sur le même
sujet.*

Messieurs, Vous avez perdu en moins de
six mois, deux Evêques d'une éminen-
te vertu; Mon Cousin Mr. le Cardinal de Cois-
lin, dont le nom seul rappelle à vôtre souve-
nir, tout ce qui rend un Prelat recomman-
dable, naissance, dignitez, vertus Apostoliques.
Le Sieur Pellerier, dont la haute pieté vous
traçoit déjà celle de son illustre predecesseur.
Vous les pleuriez encore, penetrez que leur
perte seroit difficile à reparer, lors que le
Roi, nôtre très-honoré Seigneur, leur a nom-
mé pour successeur, le Sr. Louis Gaston Fleu-
riau, Evêque d'Aire; la douleur que cette
Eglise a de le perdre, est un presage assuré du
bonheur de la vôtre; Vous ne l'aurez pas plu-
tôt reconnu pour vôtre Evêque, que vous se-
rez édifiez de son zele. Vous recouvrez en
lui les Pasteurs que la mort vous a enlevé;
Vous conviendrez qu'étant rempli d'un même
esprit, il merite aussi d'être assis sur le même
Siege, & qu'il est moins leur successeur que
leur image: C'est pourquoi penetrez d'une
estime